

Contrats types SIA 1001/1 et 1001/3 s i a

Régler l'attribution de la direction générale

Un nouveau paragraphe dans le contrat de mandataire / de direction des travaux et dans celui de sous-mandataire assure une attribution contractuelle claire de la direction générale.

L'importance majeure de la direction générale d'un projet de construction a motivé l'élaboration d'un complément contractuel, adopté par la commission centrale des règlements (ZO) en juin 2018. L'ajout aux contrats types SIA 1001/1 (contrat de mandataire / de direction des travaux) et 1001/3 (sous-contrat relatif aux prestations de mandataires et/ou de direction des travaux) a pour but de rendre les parties contractantes attentives à la question de la direction générale et doit les inciter à régler expressément l'attribution de ce rôle.

Le nouveau paragraphe distingue deux options: soit les parties contractantes décident que la direction générale fait partie intégrante des prestations dues par le mandataire (option 1), soit elles retiennent que tel n'est pas le cas (option 2). Dans les deux cas, il y a lieu de désigner l'entreprise concernée et la personne (physique) responsable au sein de celle-ci. Si l'on choisit l'option 1, il est envisageable – cela se fait parfois dans la pratique – qu'un sous-traitant du mandataire soit chargé de la direction générale. Mais, face au mandant, la responsabilité de la bonne marche de la direction générale incombe toujours au mandataire (principal). Donc, si le mandant émet des prétentions en violation des devoirs de la direction générale, c'est d'abord le mandataire principal qui en assume la responsabilité – quitte à ce que dans un deuxième temps, il se retourne en dommages-intérêts contre le sous-mandataire auquel on a confié la direction générale.

Cet exemple – ce n'est qu'un parmi d'autres – montre qu'outre la simple attribution du rôle, il s'agit également de discuter les tâches particulières de la direction générale, et parfois même de définir ses prérogatives. Les contrats SIA ne fournissent pas d'indications dans ce sens, car une telle réglementation excéderait de beaucoup le cadre d'un contrat type. Il revient donc aux parties contractantes de fixer les compétences de la direction générale dans le détail, par exemple dans une annexe au contrat.

Peter Rechsteiner, avocat et associé de Bracher Spieler Schönberg Eitel Rechsteiner, membre de la ZO

Lisez l'intégralité de cet article sur www.sia.ch/gesamtleitung

ÉVÉNEMENTS

Chantiers sublimes



Emporté par le rythme effréné de sept chantiers simultanés, PONT12 architectes a demandé au photographe Michel Bonvin de prendre une pause, observer ce qui s'opère quand le temps manque, provoquer ainsi une catharsis, ou du moins une réflexion sur l'acte de transformation profonde qu'induit la construction. Les 14 photographies grand format dévoilent un ciel presque nocturne, «entre chien et loup», des ombres impossibles, créées par une savante orchestration de lumières artificielles, et, parfois, des personnages coiffés de casques blancs, qui semblent bien décontenancés devant l'ampleur du bouleversement dont ils sont responsables. Avec une rigueur extrême, Bonvin dépeint le sublime du chantier: un paysage figé, ordonné, précis et pourtant tourmenté, inconstant, chaotique. **MF**

→ 06.04

EXPOSITION
ENTRE CHIEN ET LOUP
Salle Perrier, Chavannes-Renens
entrechienetloup.ch

Les places du Tunnel et de la Riponne se racontent

Un concours d'idée pour le remaniement des places du Tunnel et de la Riponne devrait être lancé sous peu. Afin de stimuler les débats et les idées, une exposition *in situ* montre une centaine de documents d'archives qui permettent d'en apprécier l'évolution, du marché aux baux jusqu'aux usages contemporains: destruction de la Grenette, démantèlement de l'îlot Riponne-Tunnel, construction du parking souterrain, échec du projet Snozzi en 1989, etc. Une partie est dédiée exclusivement aux nombreux projets de remaniements de la place de la Riponne. La construction de l'imposant Palais de Rumine a imposé un changement d'échelle dont les conséquences n'ont jamais pu être traduites dans une vision à long terme. Une vision que le concours d'idée envisagé devrait contribuer à mettre en place. **MF**

→ 14.04

EXPOSITION HISTORIQUE
**PLACES DE LA RIPONNE
ET DU TUNNEL, LAUSANNE**
riponne-tunnel.com

Agenda

06-07.04

MANIFESTATION
PORTES OUVERTES MCBA
Plateforme 10, Lausanne
mcba.ch

06-08.04

SPECTACLE
LA TRANSFORMATION (UMBAU)
d'après Adolf Loos
Pavillon Sicli, Genève
cieuntourdesuisse.ch

09.04 / 18:39

CONFÉRENCE
DELLEKAMP ARCHITECTOS
Nouveau Monde, Fribourg
fri-archi.ch

→ 21.04

EXPOSITION
GREGOR SAILER – THE POTEMKIN VILLAGE
Centre de la photographie Genève
centrefotogenève.ch

25.04 / 17:00

SÉMINAIRE
DESSINER LA TRANSITION II
Occupations transitoires
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Genève
braillard.ch

